

le CODELA

pour un **DÉVELOPPEMENT**
économique
équilibré et solidaire
DE LA LOIRE-ATLANTIQUE



2 missions

pour le CODELA

Personnaliser l'accueil pour réussir votre projet

L'accompagnement des entreprises qui bougent

Spécialiste du management de projets d'implantation et de développement d'entreprises, le CODELA est un facilitateur : un interlocuteur qui vous fait bénéficier de son expertise, de sa compréhension des enjeux de l'entreprise, de sa connaissance du tissu départemental, et d'un travail en réseau avec les différents acteurs économiques. Le CODELA s'attache à établir une relation durable avec chacun, une fois votre projet réalisé.



- **Vous conseiller** de l'amont du projet jusqu'à sa concrétisation.
- **Trouver le site d'implantation** répondant à vos attentes.
- **Mettre en œuvre** la logistique de montage du projet.
- **Trouver les financements** à partir des dispositifs publics ou privés.
- **Faciliter vos démarches** administratives mais aussi personnelles par l'accueil du chef d'entreprise, des salariés et de leurs familles.
- **Vous intégrer dans le réseau** avec tous les interlocuteurs et experts qui faciliteront le bon déroulement de votre projet.

Favoriser votre implantation en Loire-Atlantique

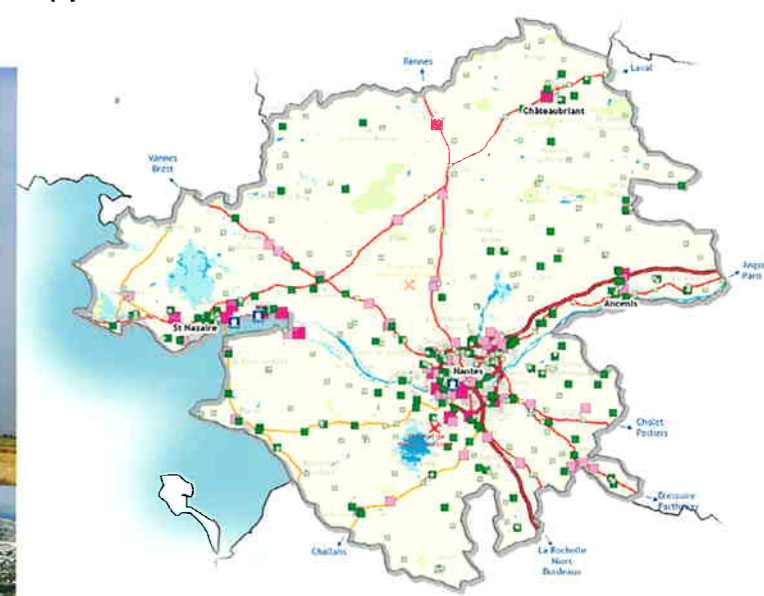
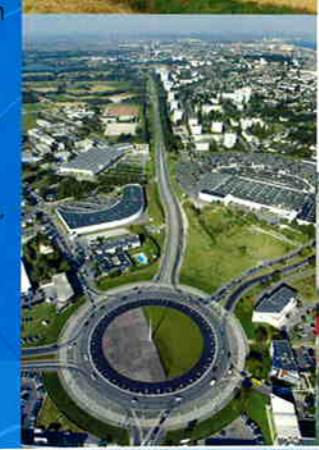
- Définition des besoins
- Recherche de sites
- Conseils réglementaires et fiscaux
- Recherche de financements
- Mise en relation avec les collectivités
- En cas de transfert : accueil sur-mesure des salariés

Mieux connaître pour mieux agir

Le Conseil de développement départemental

Le Codela a mis en place un espace de concertation, de débats et de propositions qui traitent des grands enjeux départementaux : le Conseil de développement départemental.

- **Impliquer les acteurs socio-économiques**
Le Conseil de développement mobilise les savoirs et expertises des représentants des collectivités locales, des entreprises, des salariés et des organismes économiques, sociaux et financiers.
- **Echanger les points de vue**
Le Conseil de développement est une instance de réflexion dont les échanges conduisent à une vision partagée des enjeux qui conditionnent à moyen ou long terme l'avenir de la Loire-Atlantique.
- **Proposer des orientations**
Le Conseil de développement formule des avis et des propositions, sur saisine ou auto-saisine, auprès des élus du Conseil général et participe ainsi à la mise en œuvre des projets de territoire.



Un lieu de réflexion, d'études, de prospective

- Réfléchir ensemble
- Organiser les échanges
- Mutualiser les connaissances
- Construire une vision de l'avenir